

L'INCONNU POUR ELLE



Lili.—Tante, est-ce un roman de la vie réelle que tu lis ?
Tante Berthe (célibataire).—Comment puis-je le savoir ?

COURRIER FEMININ

Pour compléter les remarques de la semaine dernière sur la chevelure.

Les ondulations bien faites durent plusieurs jours, quelquefois plusieurs semaines, cela dépend de la nature des cheveux. On les fait non seulement à la surface de la chevelure, mais encore dans toute l'épaisseur ; pas une mèche ne reste sans ondulation, ce qui fait que l'ondulation semble absolument naturelle lorsque, par hasard, les cheveux s'entrouvrent et qu'on aperçoit à travers la raie accidentelle une autre mèche également ondulée. Je conseille à mes lectrices d'user quelquefois de ce procédé, elles trouveront certainement en tous lieux des coiffeurs habiles, qui, aidés des indications que je leur donne ici, sauront les onduler à bon compte. Souvent ces ondulations ne coûtent pas moins de 4, 3, et 2 dollars, suivant le renom de l'artiste qui les exécute, et encore malgré cela, il faut attendre souvent plusieurs heures dans le salon de coiffure, tant est grande l'affluence des fidèles et des coquettes.

Vous comprendrez bien que je parle ici des femmes élégantes et désœuvrées dont je suis persuadée ne point avoir un seul échantillon parmi nos lectrices.

Pour exécuter l'ondulation, il faut se servir d'un fer à deux branches, l'une ronde, l'autre creuse, emboîtant et recouvrant la première. On le fait chauffer très modérément, et on a bien soin, avant de s'en servir, de s'assurer soigneusement en l'essayant sur un chiffon de papier qu'il n'est pas trop chaud et ne brûlera pas les cheveux. Avec ce fer, on pourra essayer de s'onduler soi-même : mais en ce cas, je conseille de ne pratiquer l'ondulation que lorsque la coiffure est terminée. On aura soin de suivre le mouvement arrondi autour de la tête, de reprendre les ondulations les unes à la suite des autres, formant ainsi comme de petits cercles concentriques auréolant la tête.

On donnera ensuite un léger coup de peigne. On ne frise plus les petits cheveux de la nuque, on les relève à l'aide d'un peigne lorsqu'ils sont assez longs, ou de petites épingles neige lorsqu'ils sont trop courts.

Le chignon est souple, fait au sommet du crâne, avec une torsade formant boucle, entourée des cheveux enroulés et tordus. Le chignon s'agrémentait souvent d'une petite papillote postiche. Nous conseillons à nos lectrices que le mot de postiche met en émoi, d'y recourir cependant lorsqu'elles désireront joindre à la coiffure ce joli ornement ; autrement, elles seraient obligées de friser au fer ou au bigoudi, le bout de leurs cheveux et elles en retarderaient ainsi ou supprimeraient peut-être et à jamais la croissance.

On ne se sert plus d'épingles en fer pour fixer le chignon, on prend des épingles en celluloid, en corne, en écaille, minces ou grosses suivant l'épaisseur des cheveux. Pour les chevelures épaisses, nous conseillons l'emploi du

peigne étrille en corno, très commode et très facile pour le démêlage. Quelques personnes prétendent qu'elles doivent leur belle chevelure à l'emploi constant de la brosse ; d'autres soutiennent que leur magnifique chevelure est due à ce qu'elles n'ont jamais de leur vie elles ne se sont servi de la brosse. Lorsquelles de ces personnes croire ! sur lesquelles devons nous nous modeler ? Il est bien difficile de répondre, car toutes deux ont raison dans ce cas. Je crois qu'il nous faudra suivre l'exemple que dame Nature nous indiquera ; employer la brosse si elle nous réussit, la supprimer si elle nous est contraire.

Pour blondir les cheveux, on se sert de l'eau oxygénée qui donne la teinte blond roux chère au Titien. Mais, cette décoloration passagère ne s'obtient qu'au plus grand détriment de la chevelure qu'elle brûle, qu'elle casse d'une façon terrible. Le honné, dit-on, n'a point de ces terribles effets.

Pour colorer les cheveux en noir, on peut se servir d'une dissolution de brou de noix ; mais cette teinture inoffensive est absolument passagère.

Les cheveux pour être démêlés doivent être séparés en mèches, chaque mèche démêlée avec soin ; on commence par le bas, allant à petits coups et remontant vers la racine à mesure que le bout est démêlé. La nuit, les cheveux sont maintenus à l'aide d'une natte largement tressée ; le bas peut être attaché par un ruban ou un lacet de soie. On peut aussi ne pas attacher le bout de la natte, ce qui vaut encore mieux. Sous aucun prétexte ne rester coiffée pendant la nuit, c'est ce qui en ébranle la racine, ne les tirez pas nerveusement en vous coiffant, veillez à ce que les agrafes de vos cols n'accrochent pas les cheveux de la nuque.

Le matin, si vous le pouvez, si vous restez seule quelque temps dans votre chambre, laissez vos cheveux libre sur le dos, flottants à l'air, de façon à les débarrasser de l'odeur grasse qu'ils prennent au bout de la journée. Un excellent moyen pour les dorer et les faire bouffir est de rester le dos au soleil, les cheveux épandus ; mais il y a alors lieu de craindre les névralgies et les migraines. L'eau de mer décoloro les cheveux, elle les rend secs et cassants.

* **

Un procès que Mme Gould vient d'avoir avec sa corsetière se corso aujourd'hui d'un autre avec ses couturières qui lui réclament le paiement d'un compte de \$2,000 pour deux robes qu'elles ont confectionnées pour la dame millionnaire.

Mme Gould, après avoir fait faire une robe garnie de dentelles, a vu Mme Langtry dans *Dégénérés*. Elle admira le costume de l'actrice, et, voulant en avoir un semblable pour aller faire peindre son portrait en Europe, elle décommanda la première robe, qui était achevée.

Les couturières défirent l'ouvrage de plusieurs semaines et se mirent au nouveau costume. Mais il arriva que dans l'intervalle Mme Gould changea la forme de ses corsets, de sorte que la robe terminée, elle n'allait pas, paraît-il, à la taille. Elle se demanda si elle refuserait les corsets de la corsetière ou la robe des couturières. De cette perplexité est sorti un double procès.

Les couturières désirent que Mme Gould essaie la robe devant le tribunal, mais leur cliente, qui trouve cela très *improper*, a fait dire par son avocat qu'elle ne se soumettrait pas à cette épreuve.

N.N.N.

NINETTE ET BRIGITTE



Ninette (qui a écouté ce qui se disait dans le salon).—N'es-tu pas heureuse, Brigitte, de voir que tu n'es pas une "dame" ?

Brigitte.—???

Ninette.—Vois-tu tout le trouble que tu t'évites en n'ayant pas de servantes...